

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 39 (1968)
Heft: 11

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Remis à M. le Député Henry avec mes
salutations les meilleures

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIX^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 11 Novembre 1968

SOMMAIRE

La forêt jurassienne

Quelques réflexions au sujet de la situation économique actuelle de la forêt jurassienne
Problèmes d'aménagement régional en Haute-Argovie — « Vitraux du Jura »

La forêt jurassienne

Le présent numéro des « Intérêts du Jura » est presque entièrement consacré aux problèmes de la forêt jurassienne. Ceux-ci sont exposés sans fard, et sur la base d'une solide documentation, par le nouveau conservateur des forêts du Jura, M. Jean-Pierre Farron.

M. Farron a déjà eu à deux reprises l'occasion de présenter en public une partie des intéressantes considérations développées ici : le 30 octobre 1968 lors d'une journée d'information organisée dans la région de Delémont à l'intention des députés et de la presse, puis le 2 novembre 1968 lors de l'assemblée annuelle de la Fédération jurassienne des bourgeoisies, à Orvin. Son étude paraît aujourd'hui dans sa version intégrale et elle est illustrée de six tableaux et graphiques.

La forêt, dans le Jura comme ailleurs, se trouve placée dans une situation délicate sur le plan économique, note en substance M. Farron. Son rendement diminue de plus en plus, pour plusieurs raisons. C'est le moment de nous rappeler que si pendant longtemps la forêt a eu pour fonction principale — et presque exclusive — de produire du bois, de rapporter de l'argent à son propriétaire, elle remplit aussi et surtout une fonction sociale. La forêt est nécessaire à la vie, elle contribue à assurer la continuité du genre humain, elle est un bien public, dont l'homme des villes doit pouvoir jouir pleinement : Conséquence : tous doivent respecter la forêt, à la fois propriété privée et bien national, mis à la disposition de toute la collectivité. En outre, si la forêt joue un rôle social, si elle est nécessaire à la communauté, pour son délasserment, il est équitable que les charges de son entretien n'incombent pas exclusivement à son propriétaire, mais également à la collectivité.

M. Farron, dans son étude, examine toute une série de moyens à disposition des pouvoirs publics pour apporter judicieusement leur contribution à la gestion de la forêt qui, note l'auteur, est plus précieuse encore pour la communauté que pour son véritable propriétaire. Mais le nouveau conservateur des forêts du Jura n'en reste pas là et il examine aussi les moyens dont dispose le propriétaire de la forêt en vue d'améliorer le rendement déficitaire de cette dernière.

On lira avec intérêt l'article de M. Farron, qui a le mérite de faire avec pertinence le tour d'un problème très actuel.

ADIJ